ACADÉMIE DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Inspection de l'Education nationale
26ème Circonscription des Hauts-de-Seine

Affaire suivie par
Anne-Laure Zimmermann
Inspectrice de l'Education Nationale

Téléphone
01.40.91.97.11

Mél
ce.0922545s@ac-versailles.fr

301, avenue de la division Leclerc
92290 CHATENAY-MALABRY

L'Inspectrice de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Châtenay-Malabry, le 1er mars 2021

Objet : Classes à horaires aménagées musicales dans les collèges

Référence : *Circulaire n°2002-165 du 02-08-2002*

Votre enfant de CM2 a une motivation particulière pour la musique ?

Deux classes à horaires aménagées musicales (C.H.A.M.) existent sur la circonscription de Châtenay-Malabry dans les établissements suivants :

- **Collège Brossolette** à Châtenay-Malabry
- **Collège Nicolas Ledoux** au Plessis-Robinson

Ce dispositif permet aux élèves de renforcer leur pratique artistique et aux débutants d'entrer dans un cursus musical en complémentarité de leur formation générale scolaire, dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

A l'issue de la classe de troisième, les élèves des classes à horaires aménagés musicales auront accès à toutes les filières de l'enseignement général, technologique et professionnel.

Pour votre information complète, je vous prie de trouver ci-joint au présent courrier la carte des classes à horaires aménagés (C.H.A.) dans le département des Hauts-de-Seine.

Pour plus d'information sur la procédure de recrutement de la circonscription en C.H.A.M., je vous invite à vous rapprocher du directeur d'école de votre enfant.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et messieurs les parents d'élèves, l'expression de mes salutations les meilleures.

Anne-Laure ZIMMERMANN,
Inspectrice de l'Education nationale
Circonscription de Châtenay-Malabry